

GERER LA RESSOURCE BOIS DU MASSIF CENTRAL

Porteur de projet

URCOFOR – Union Régionale des Communes Forestières
d’Auvergne Limousin (Lempdes-63)

Territoires concernés

Auvergne et Limousin, puis transfert de la méthodologie
vers les autres régions du Massif central



Les objectifs

- Optimiser le développement de la filière « forêt-bois » tout en préservant le potentiel écologique et social du massif forestier
- Organiser en particulier les secteurs « bois énergie » et « bois construction » en proposant aux territoires du Massif central des dispositifs d’accompagnement

Présentation du projet

Les secteurs « bois énergie » et « bois construction » connaissent un fort développement du fait de la demande croissante des consommateurs publics et privés, dans le respect des préoccupations de développement durable. Pour que le Massif central bénéficie pleinement de cette opportunité, il convient d’accompagner les territoires dans le choix des dispositifs les plus adaptés.

L’Urcofor propose dans son projet d’accompagner les communes forestières et autres collectivités propriétaires de forêt dans la construction et la mise en œuvre de politiques de recensement, caractérisation, valorisation et mobilisation de la ressource forestière.

Les grands axes de la démarche, les résultats

- Définir les secteurs prioritaires pour la mobilisation et la valorisation de la ressource
- Donner aux décideurs des outils pour construire un plan d'approvisionnement local (prévisions des investissements nécessaires en amont pour améliorer la récolte des bois, solutions logistiques ...)
- Optimiser les filières locales d'approvisionnement, notamment pour le bois énergie
- Encourager les projets de réseaux de chaleur bois et de chaufferie bois (commande publique groupée ...)

L'URCOFOR dispose désormais d'un outil cartographique couvrant pratiquement l'ensemble de massifs forestiers d'Auvergne et du Limousin. Il permet d'identifier et de quantifier précisément les volumes de bois mobilisables par essence sur les 10 prochaines années mais également la ressource aujourd'hui mobilisée par les différents acteurs de la filière. Cet outil de gestion prévisionnel de la ressource permet de dimensionner objectivement la création de voiries forestière ou de places de dépôt ou d'évaluer la capacité du territoire à approvisionner une chaufferie ou une entreprise de la filière forêt-bois.

Les financements obtenus

Les chiffres indiqués ci-dessous concernent le dossier financé en 2009.

Dépenses éligibles	340 525 €
Aides totales Massif central	255 798 €
Dont Europe	153 640 €
Etat	42 601 €
Conseils régionaux	59 557 €
Dont Auvergne	30 000 €
Bourgogne	/
Languedoc Roussillon	/
Limousin	29 557 €
Midi Pyrénées	/
Rhône Alpes	/